

## CONSIGNES AUX AUTEURS

Tout auteur soumettant une contribution à *La Revue de l'Énergie* a pris connaissance de ces règles et s'engage à les respecter. Un contact préalable avec la rédaction de la revue est recommandé.

---

**La Revue de l'Énergie** est une revue à comité de lecture éditée depuis 1949. Elle est un lieu d'analyse, de décryptage et de débat constructif sur les questions liées à l'énergie et au climat, à l'interface des milieux académiques, industriels et politiques.

Son objectif est de présenter les faits et analyses avec rigueur, en toute probité et indépendance, en excluant les polémiques stériles, les propos diffamatoires ou dénigrants.

---

### CONDITIONS DE PUBLICATION

*La Revue de l'Énergie* ne publie que des articles inédits, en français. L'auteur doit donc garantir que l'article n'a pas déjà été publié ailleurs (en partie ou totalité) ou n'est pas en cours d'examen pour publication ailleurs.

L'auteur doit également garantir qu'il dispose des autorisations nécessaires pour la reproduction de toute information ou de toute œuvre protégée par des droits d'auteur ne lui appartenant pas utilisée dans l'article.

### EXCLUSIVITÉ & DROITS D'AUTEUR

La revue demande aux auteurs un an d'exclusivité ; des dérogations peuvent être accordées sur demande. La décision de publication n'est définitive qu'après réception de la cession des droits d'auteur signée.

---

### TYPE D'ARTICLES PUBLIÉS

Les articles publiés dans la revue s'appuient sur une neutralité dans l'expression et un style scientifique, soutenu par une rigueur dans l'argumentation, qui doit être solidement étayée par des faits sourcés (bibliographie nécessaire).

L'objectif est d'éclairer les lecteurs par un travail approfondi (qui peut être une synthèse originale) sur un sujet lié à l'énergie ou au climat (situations, technologies, perspectives énergétiques, etc...) en donnant des clés organisées pour le comprendre. L'article doit, pour ce faire, construire une solide démonstration soutenant un propos énoncé clairement et si possible original.

*La Revue de l'Énergie* s'adresse à un lectorat varié (industriels, académiques, administrations, élus, collectivités locales, chercheurs, étudiants...), connaisseur des questions d'énergie mais de niveaux d'expertise forcément divers selon les sujets traités. La revue s'attache donc à publier des articles de fond qui ne doivent pas pour autant être des articles de recherche où la présentation d'une méthode ou d'un outil constituerait le cœur de l'article et primerait sur le développement de l'analyse menée et ses conclusions.

### SÉLECTION DES CONTRIBUTIONS

Avant de commencer la rédaction d'un article, il est fortement conseillé de proposer à la revue un résumé et un plan détaillé expliquant la thèse principale et la structure de l'argumentation qui sera développée dans l'article.

Les articles sont examinés par un comité de lecture qui effectue une analyse critique sous forme de remarques générales et détaillées par ligne.

La rédactrice en chef informe les auteurs de la décision de publication et leur transmet, en cas d'avis favorable, les remarques et propositions d'amélioration de l'article.

## PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Les contributions doivent être impérativement envoyées sous format Word (.doc ou .docx) à l'adresse suivante : [redaction@larevuedelenergie.com](mailto:redaction@larevuedelenergie.com). Elles doivent respecter l'ensemble des consignes suivantes.

À titre indicatif, un article compte environ une dizaine de pages (une page pleine de texte équivaut à environ 4 000 signes, espaces compris).

**TITRE ET SOUS-TITRES** – Le titre de la contribution doit compter moins de 70 signes (espaces compris). Trois niveaux de titres au maximum sont acceptés. Les titres des parties et sous-parties doivent être intégrés de manière lisible dans le manuscrit.

**RÉSUMÉ** *uniquement pour les articles* – L'article doit débiter par un résumé d'environ 700 signes (espaces compris).

**MOTS-CLÉS** *uniquement pour les articles* – L'auteur choisit 5 mots-clés (dont un principal), correspondant aux thématiques de son article, dans une liste transmise par la revue. Il a aussi la possibilité d'en créer un nouveau si besoin (20 signes maximum par mot-clé, espaces compris).

**NOTES** – L'utilisation de notes doit être exceptionnelle. En nombre limité, les éventuelles notes sont publiées en fin d'article.

**GLOSSAIRE** – Il est important que chaque contribution définisse les termes ou concepts les plus spécialisés employés.

**RÉFÉRENCES** – Les références bibliographiques, essentiels pour un article de la revue, sont à indiquer :

- dans le corps du texte sous la forme : [auteur(s), année],
- en fin d'article sous la forme : auteur(s), année, « titre de l'article », revue ou ouvrage (classées par ordre alphabétique d'auteurs).

**ILLUSTRATIONS** – Toutes les illustrations doivent être libres de droits et citer leurs sources. Les illustrations doivent être transmises dans leur format original :

- les tableaux au format Excel ou Word ;
- les graphiques de préférence au format Excel ;
- les images au format .jpeg ou .png (300 dpi minimum).

Les illustrations dont la qualité ne sera pas suffisante ne seront pas acceptées. Chaque illustration doit avoir un titre, et indiquer, le cas échéant, ses sources.

**ENCADRÉS** – Il est possible d'insérer un ou plusieurs encadrés si cela paraît pertinent à l'auteur.

**BIOGRAPHIE** – La revue publie une courte biographie de chaque auteur, d'environ 600 signes (espaces compris).